

Tonner Drones communique sur la date limite du BSA 2025-1 et le CEO augmente sa participation

Paris, le 5 janvier 2026, 08h00, Tonner Drones (la « Société ») a le plaisir d'annoncer que le CEO van den Ouden va à nouveau augmenter sa participation dans la société.

En octobre 2025, Tonner Drones a émis des BSA-2025-1 (« TDBS1 ») aux participants à l'augmentation de capital menée à bien. L'un des participants à cette augmentation de capital était le CEO Van den Ouden.

Van den Ouden exercera ses 7 414 988 BSA 2025-1 pour 3 707 494 actions au prix de 0,029 €, augmentant ainsi sa participation dans la société. Van den Ouden est déjà le principal actionnaire de la société avec une participation de plus de 12 %.

Tonner Drones informe les actionnaires de la date d'échéance des TDBS1, fixée au 9 janvier 2026. Le dernier jour de négociation des TDBS1 sera également le 9 janvier 2026. Il est conseillé aux investisseurs de consulter leur courtier pour connaître la date jusqu'à laquelle les BSA peuvent encore être achetés et exercés.

« Je suis enthousiasmé par l'avenir de Tonner Drones et je suis donc ravi d'augmenter ma participation dans la société », a déclaré Diede van den Ouden, CEO. « Grâce à l'amélioration de la situation financière, 2026 devrait être une année intéressante. Nous avons déjà réalisé des investissements intéressants, et la vente d'une participation de 1,25 million d'euros dans Donecle démontre l'attrait de nos actifs historiques dans le secteur des drones. »

Fin du communiqué de presse.

A propos de Tonner Drones : Tonner Drones développe des technologies pour le secteur de la logistique. Tonner Drones détient des participations importantes dans certains fabricants de drones français prometteurs tel que Diodon, Elistair et Donecle. La stratégie de Tonner Drones consiste à accroître la valeur de ses participations dans ces sociétés par une gestion active des actifs. Des revenus supplémentaires peuvent être générés grâce aux redevances sur les brevets détenus par Tonner Drones. Tonner Drones n'envisage pas de posséder une usine ; cependant, elle est déterminée à conserver la R&D pour ses produits et systèmes en France. Tonner Drones utilise une stratégie active pour gérer sa trésorerie.

Les actions de Tonner Drones sont cotées sur Euronext Growth Paris (code ISIN : FR001400H2X4).

Plus d'informations sur : www.tonnerdrones.com / contact@tonnerdrones.com

En cas de doute, le communiqué de presse en anglais prévaudra.

Avertissement

Concernant les mérites de toute transaction ou la prise de toute décision d'investissement. Il ne constitue ni n'inclut aucune confirmation ou engagement de la part de Tonner Drones (ou de toute autre personne) concernant la valeur actuelle ou future des activités de TonnerDrones, de ses titres, de ses filiales ou de tout autre actif de TonnerDrones. Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives fondées sur les convictions et les attentes actuelles concernant des événements futurs. Ces déclarations prospectives peuvent inclure des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles elles reposent, des déclarations concernant des plans, des objectifs, des intentions et/ou des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations et des services futurs et le développement de produits, ainsi que des déclarations concernant des performances ou des événements. Ces déclarations sont généralement identifiées par les termes "s'attendre à", "anticiper", "croire", "avoir l'intention de", "estimer", "planifier", "projeter", "pouvoir", "devoir" ou la forme négative de ces expressions et d'autres expressions similaires. Ces déclarations ne garantissent pas les performances futures et sont soumises à des risques inhérents, des incertitudes et des hypothèses concernant TonnerDrones et ses filiales et investissements, les tendances de leurs activités, les dépenses d'investissement et les acquisitions futures, les développements relatifs aux passifs éventuels, les changements dans les conditions économiques mondiales ou les principaux marchés de TonnerDrones, les conditions concurrentielles du marché et les facteurs réglementaires. La réalisation de ces événements est incertaine ; leur issue pourrait s'avérer différente de celle envisagée aujourd'hui, ce qui est susceptible d'affecter de manière significative les résultats escomptés. Les résultats réels peuvent différer matériellement de ceux anticipés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. Toute déclaration prospective contenue dans le présent communiqué de presse est faite à la date du présent communiqué de presse. Sauf si la loi applicable l'exige, TonnerDrones ne s'engage pas à réviser ou à mettre à jour les déclarations prévisionnelles en tenant compte de nouvelles informations ou d'événements futurs.